

2.1 – Une école qui favorise la rencontre

2.11 – Valoriser chaque poste de travail dans l'établissement

- Présenter le personnel et toute l'équipe éducative aux élèves : les CPE, les surveillants, les laborantines, l'infirmière, le personnel d'entretien, en début d'année, par classe
- Intégrer les AVS aux réunions de professeurs et dans les salles de professeurs
- Afficher un trombinoscope du personnel non enseignant, lié aux bâtiments, à chaque étage
- Créer une boîte mail à chaque membre du personnel de l'établissement
- Réaliser une vidéo (sous forme de reportage) sur les services de la comptabilité/secrétariat/cuisine

2.12 – Refonder la fête de l'école

- Intégrer, inviter chaque année une association partenaire à la fête de l'école
- Créer un comité d'organisation comprenant des élèves, des membres du personnel et des professeurs
- Demander aux étudiants d'encadrer les plus jeunes
- Donner un « thème », chaque année, à la fête de l'école
- Ouvrir les ateliers (auto et métiers de la mode) aux professeurs et aux élèves

2.13 – Favoriser les temps d'échange et de convivialité

- Organiser une journée d'intégration avec tout le personnel et les professeurs, à l'extérieur de l'école (dont ½ journée par groupes imposés afin de mieux se connaître et se rencontrer)
- Instaurer des temps de pause de 15 mn (favorisant davantage les échanges)
- Proposer un « pot » de Noël avant les fêtes de Noël (personnel enseignant et non enseignant)
- Organiser un « bal » de fin d'année collège et fin d'année lycées

2.14 - Poursuivre l'aménagement de lieux de rencontre pour les élèves et le personnel

- Ouvrir les cafétérias toute la journée (faire appel à des parents bénévoles, l'APEL, l'association des retraités)

2.15 - Informer et proposer des activités qui donnent le sentiment d'appartenance au réseau La Salle : échanges par groupe de secteurs et par filière des différents établissements du réseau de la région (formation 5 jours du Centre Lasallien Français (CLF), Fraternité Educative La Salle)

- Communiquer davantage et différemment sur les rencontres
- Favoriser les échanges entre les établissements La Salle du Nord Finistère
- Présenter le réseau lasallien aux élèves en début d'année

2.2- Une école qui réfléchit sur les règles de vie et les sanctions

2.21 - Engager une réflexion en équipe sur l'adaptation des règles de vie aux différents secteurs, aux nouvelles conduites

- Prévoir un règlement adapté à chaque secteur de l'Etablissement. Proposer une version simplifiée et plus lisible (un règlement pour les collégiens, un pour les lycéens et un pour les étudiants)
- Ajouter dans le règlement une charte sur le respect de la vie privée et la bonne utilisation des réseaux sociaux
- Généraliser des interventions sur le bon usage d'internet et des réseaux sociaux en insistant sur le droit à l'image (par le professeur principal, par le responsable informatique, par un avocat...)
- Proposer l'écriture d'une charte de respect adaptée aux lieux de vie des élèves (cafétéria, cour...) et des lieux de travail (CDI, salle de classe, salle de permanence)
- Simplifier la charte informatique et l'adapter aux nouvelles pratiques

2.22 - Engager une réflexion en équipe sur l'adaptation des sanctions

- Harmoniser les exigences attendues par l'équipe pédagogique en mettant en place une réunion pédagogique sur l'harmonisation des sanctions
- Rendre plus lisible les sanctions dans le carnet de correspondance
- Proposer un conseil éducatif avec l'élève à accompagner
- Favoriser les travaux d'intérêts collectifs adaptés (nettoyage après dégradation avec une précision dans le règlement)

2.3 - Une école qui favorise la communication avec les jeunes, les personnels et les familles

2.31 -Veiller à bien informer l'équipe éducative sur les problèmes rencontrés par les élèves

- Présenter la personnalité et/ou le handicap de l'élève à l'équipe (par l'AVS ou le responsable)
- Communiquer aux professeurs (y compris professeurs documentalistes) les différentes difficultés rencontrées par certains élèves (par professeur principal, par le responsable de niveau, par le CPE...) en début d'année ou en cours d'année
- Ne pas oublier d'informer le personnel des événements qui ont lieu dans un bâtiment ou secteur

2.32 - Utiliser la messagerie électronique et autres moyens de communication de manière raisonnée et appropriée

- Cibler les destinataires
- Sensibiliser sur la traçabilité et l'impact du contenu des mails

2.33 - Créer une boîte à idées « personnels » et « élèves »

- Créer une boîte mail non nominative « Boîte à idées »
- Créer des boîtes à idées dans certains endroits de l'établissement (près du bureau du CPE, dans la classe, à l'accueil, à la cafétéria...)

Ensemble et par association – « *L'école lasallienne conçoit l'éducation comme une œuvre collective.* »
Projet éducatif lasallien